

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)

Fonds pour la consolidation de la paix (PBF)

Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix

(PRF)

RÉVISION DE DESCRIPTIF DE PROJET PRF1

Titre du projet : « Promotion du rôle de la femme dans la consolidation de la paix »	Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (RUNOs) ONUFEMMES
	Nouvelle(s) RUNO(s)
Personne à contacter concernant le projet : Jennet KEM Représentante ai ONUFEMMES Adresse: 3, UN Tanganyika House, Avenue Gitega, Building UNICEF-UNFPA-UNWOMEN Téléphone : E-mail : jennet.kem@unwomen.org	Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.): Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre, Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique Union Africaine, CIRGL, Groupe Femmes, le Groupe de contact sur la feuille de route d'Addis-Abeba. ACCORD, AGB et DUSHIREHAMWE.
Numéro de projet du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) : BDI/A-11, 00093147	Site du projet : Tout le territoire National
Description du projet: L'extension porte essentiellement sur les aspects de mobilisation et de solidarité des femmes autour de l'agenda national et de la feuille de route des femmes, de renforcement des capacités des femmes leaders et de plaidoyer en vue de consolider et pérenniser les acquis de la phase précédente. En effet, le contexte dans lequel le projet a été mis en œuvre a fait que le dialogue extérieur connaisse quelques moments	Budget d'origine approuvé : 1 200 000 \$ (inclus 1ere extension Avril 2016) Budget supplémentaire demandé : \$600 000 Contribution supplémentaire du Gouvernement : Autres contributions supplémentaires : Augmentation totale du budget du projet : \$ 1.800.000
d'interruption et le projet n'a pas respecté les délais de départ. D'où la poursuite du projet va permettre de mobiliser les femmes pour la mise en œuvre effective de l'Agenda des femmes et derrière celui-ci en vue de le défendre dans le dialogue politique grâce aux femmes dont les capacités sont renforcées.	Date de démarrage du projet : Décembre 2014 Date initiale d'achèvement du projet :31 décembre 2017 Nouvelle date d'achèvement: 30 Juin 2018

¹ Utiliser ce formulaire UNIQUEMENT dans le cas d'une augmentation de budget ou d'un changement significatif des résultats visés par le projet. La demande doit être accompagnée d'un formulaire de transmission (Transmittal form) signé par les coprésidents du JSC – Formulaire 3.3.

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles aux projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1888, 1889, 1960 et 2122 et tel que mandaté par le Secrétaire général dans ses Sept engagements du Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix.

Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.

Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.

Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.

Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.

Résultats du projet:

R1: Les conflits communautaires (tensions politiques, problèmes de communication, violences électorales faites contre les femmes, etc) sont fortement réduits grâce à l'action d'un réseau d'acteurs à tous les niveaux partant de l'action des femmes médiatrices reconnues dans leurs communautés.

R2) Les femmes leaders dans les institutions locales, provinciales et nationales sont actrices du dialogue national et

influencent les politiques :

R3) Le dialogue entre les responsables politiques et leurs concitoyennes est renforcé afin que les pratiques soient inclusives des besoins des femmes, que des mécanismes de redevabilité soient établis et pour la consolidation de la paix;

Domaine de résultat du Fonds³ décrivant au mieux l'objectif du projet : 1.4. Dialogue politique

(Pour les pro	ojets financés par le PRF)*
RUNO ONUFEMMES	Représentant des autorités nationales
Nom de la Représentante Jennet KEM Signature Nom de l'Agence ONUFEMMES Date et cachet: 22 30 13 00 22 30 13 03	Nom du Réprésentant du gouvernement partenaire : Pascal BARANDAGIYE Signature : Titre : Ministre de l'Intérieur et de la Formation Patriotique Date et cachet :
Représentant Résident du PNUD, Coordonnateur Résident du SNU et Co-Président du Congré de Pilotage Conjoint : Garry CONILLE Signature : Date et cachet :	Directeur Général des Organisations Interpationales et des ONG Etrangères au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale et Co-Président du Comité de Pilotage Conjoint : Ambassadeur Rose NTAWE Signature : Date et cachet :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits (Priorité 2) :

(3.1) Génération d'emplois à court terme ; (3.2) Moyens de subsistance durable.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

³ Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

^(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit ; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration ; (1.4) Dialogue

^(2.1) Réconciliation nationale : (2.1) Démocratie ; (2.3) Gestion/ résolution des conflits ; 3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

^(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels ; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Table des matières :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du Fonds

a) Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix

b) Justification et impact de la révision de ce projet

II. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Nouveaux résultats du projet, théorie du changement, activités, cibles et enchaînement

b) Budget révisé

c) Capacité des nouvelles RUNOs et des nouveaux partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

COMPOSANTES DU PROJET:

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du PBF

Le pays connaît une évolution de la situation politico-sécuritaire par rapport à l'année I 2015 au cours de laquelle la phase électorale a été émaillée de violences qui ont occasionné des victimes.

La participation des femmes aux instances de prise de décision et où se discutent l'avenir du pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Burundi a été très limitée. Pourtant les femmes ont une plus grande capacité d'apporter une plus-value à la construction de la paix. Elles ont proposé des réponses aux défis auxquels elles sont confrontées en élaborant un Agenda national et une Feuille de route des femmes comprenant leurs priorités. Ces deux documents peuvent servir de guide à tout acteur impliqué dans les dynamiques de paix et sécurité ainsi que dans la reconstruction nationale. Ce sont également des documents fédérateurs des femmes de toutes les tendances derrière les mêmes priorités. Il est donc nécessaire de partager ces documents entre les femmes elles-mêmes et le reste des acteurs nationaux et internationaux intéressés par l'évolution du Burundi grâce à un plaidoyer fort. Les femmes ont besoin de travailler ensemble sur leurs propres préoccupations en vue de marquer solidairement les dynamiques de consolidation de la paix ainsi que le relèvement de leur propre statut.

Les femmes ont donc anticipé des initiatives pour ne pas être à la traîne comme de par le passé. Elles ont organisédes sessions de renforcement des capacités, une rencontre de femmes venues du Burundi avec celles de la diaspora à Addis-Abeba (du 13 au 15 juin 2017), la participation au dialogue d'Arusha (4ème session du 27 novembre au 8 décembre 2017); etc. Elles ont quelquefois l'occasion d'exprimer leurs priorités lors d'évènements tels que la journée internationale de la femme ou l'Open Day sur la Résolution 1325. Elles ont également participé à d'autres consultations organisées par la Commission Nationale de Dialogue inter burundais (CNDI). En dehors de tous ces cadres, les femmes doivent poursuivre l'action de solidarité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays pour développer une vision commune sur leurs préoccupations et celles de la société.

Afin que ces problèmes communs aux femmes soient considérés par les décideurs et pris en compte dans tous les fora où se décide l'avenir du Burundi ou dans les réformes tant politiques que socio-économiques en cours ou envisagées, il est essentiel de parvenir à rassembler davantage les femmes autour de cet agenda et de cette feuille de route pour mener un plaidoyer fort afin que ces documents soient pris en compte dans ces différentes opportunités.

Les femmes doivent de plus avoir les capacités de faire elles-mêmes le plaidoyer partout pour plus de participation. Elles ont l'obligation de faire le plaidoyer en faveur de leurs priorités grâce

B

à des capacités renforcées en résolution des conflits, en médiation et en plaidoyer. Elles doivent de plus avoir un soutien financier pour porter loin leur plaidoyer aussi bien au pays qu'à l'extérieur de celui-ci.

C'est dans cette perspective qu'ONUFEMMES propose une révision de projet avec des activités multiples permettant de garantir aux femmes la possibilité de porter loin leur voix par un plaidoyer participatif afin qu'elles soient prises en compte dans les différentes dynamiques de reconstruction nationale, de paix et de sécurité.

- Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix : Le dialogue extérieur a connu quelques moments d'interruption qui a fait que le projet ne respecte pas les délais de départ. Le plaidoyer des femmes pour accroître leur participation ne pouvait pas porter loin étant donné que le dialogue n'avançait pas. Les acteurs destinataires de leur plaidoyer ne donnaient pas l'occasion d'écouter la voix des femmes. Le projet devait et doit aller au-delà du rythme du dialogue et des contingences politiques du moment pour permettre un rassérènement des femmes en vue d'un plaidoyer commun pour arriver à réaliser leurs priorités. La mise en œuvre du projet ne doit donc plus être conditionnée par l'avancement du dialogue inter-burundais, mais elle doit être guidée par la volonté de rassembler au maximum les femmes de tous les horizons derrière leur agenda national afin qu'elles aient une vision commune de leurs préoccupations et de l'avenir du pays.
- b) Justification et impact de la révision de ce projet : La prolongation et la révision du projet s'imposent du fait qu'il doit s'adapter au contexte du pays et au rythme des dynamiques de paix et de reconstruction nationale. Ceci a aussi un impact sur la durée du projet et son budget. Ce qui a aussi une influence sur l'atteinte des résultats. La présente extension permet de faire face aux différents défis contextuels, notamment celui de l'aboutissement du du dialogue inter-burundais. La révision de projet doit aller au-delà de ce dialogue inter-burundais pour créer une solide cohésion des femmes autour de l'agenda national des femmes comprenant leurs priorités et la vision du Burundi qu'elles veulent.

II. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Nouveaux résultats du projet, théorie du changement, activités, cibles et enchaînement

♣ Résultat

L'extension se fait dans le cadre des 3 Résultats. Lors de l'extension d'avril 2016, deux nouveaux produits avaient été prévus. Il s'agit de :

- <u>Produit 1.2</u>: Des rencontres autour des préoccupations des communautés sont facilitées par les femmes, au niveau provincial et en Mairie de Bujumbura et font progresser la paix et la cohésion sociale.
- <u>Produit 1.3</u>: Les parties prenantes aux négociations bénéficient des conclusions des rencontres organisées par les femmes à tous les niveaux et de l'appui de ces dernières pour orienter le processus politique vers une paix durable.

Les produit 1.2 a été atteint. Le présent projet révisé continuera à travailler sur le produit 1.3 cidessus. Cela pourra bien approfondir sa réalisation grâce aux nouvelles activités et à d'autres activités résiduelles pour contribuer à la pérennisation des résultats du projet.

La révision n'influe pas sur le changement. La cohérence entre les résultats et le produit proposé est que ce dernier et les activités y relatives viennent renforcer tous les résultats sous forme de consolidation des acquis du projet. Il s'agit surtout de renforcer l'appropriation de l'agenda

B

national et de la feuille de route des femmes grâce à un plaidoyer fort. L'ensemble des activités porte globalement sur le renforcement du plaidoyer à travers des formations, des actions de sensibilisation et de mobilisation, des initiatives de communication, etc.

♣ Nouveau produit

A travers le Résultat 1, l'extension du projet porte sur un seul produit restant dans le cadre de la dernière extension, à savoir : Produit 1.3 : « Les parties prenantes aux négociations bénéficient des conclusions des rencontres organisées par les femmes à tous les niveaux et de l'appui de ces dernières pour orienter le processus politique vers une paix durable ».

♣ Activités

Pour réaliser le produit 1.3, quatre principales activités sont prévues et elles comprennent plusieurs composantes:

Activité 1 : Renforcement des capacités des femmes leaders en plaidoyer participatif pour qu'elles portent haut et à tous les niveaux le message des femmes issu des conclusions des différentes rencontres organisées par les femmes, en vue d'influencer les dynamiques de paix et de reconstruction nationale.

Activité 2 : Appui aux initiatives de plaidoyer en faveur des femmes leaders auprès des acteurs clés tant nationaux qu'internationaux en vue de la prise en compte de l'agenda national et de la feuille de route des femmes

Activité 3 : Appui à la mobilisation des femmes leaders à la base, spécialement les femmes médiatrices pour qu'elles entrainent toutes les femmes à s'approprier l'Agenda national et la feuille de route des femmes et à les partager grâce à une communication adéquate.

Activité 4 : Appui à la communication sur la mise en œuvre du projet

♣ Théorie du changement

Si les capacités des femmes, l'environnement institutionnel et leur place dans le dialogue national entre les parties prenantes à la solution du conflit burundais et qui est soutenu par la Communauté Est Africaine (EAC), l'UA et les Nations Unies, sont renforcés, alors elles seront en mesure d'élever leur statut dans la société, de faire entendre leur voix auprès des décideurs nationaux et de prendre des décisions sur des questions affectant les femmes en vue de la prévention et de la résolution des conflits à long terme.

Description des activités, cibles et enchaînement

Activité 1: Renforcement des capacités des femmes leaders en plaidoyer participatif pour qu'elles portent haut et à tous les niveaux le message des femmes issu des conclusions des différentes rencontres organisées par les femmes, en vue d'influencer les dynamiques de paix et de reconstruction nationale

A.1.1.: Organisation de retraites des femmes leaders sur les stratégies de consolidation de la solidarité entre les femmes en vue de réaliser un plaidoyer de qualité pour influencer les dynamiques de paix et la participation de la femme. C'est dans le but de consolider la solidarité des femmes de l'intérieur sur les priorités des femmes qu'une retraite nationale est envisagée en dehors de la capitale Bujumbura et 4 retraites au niveau provincial (4 retraites de femmes leaders provenant des 18 provinces du pays et réparties en 4 centres provinciaux). Elles regrouperontnt chacune 30 femmes de divers horizons en termes de sensibilités (politiques, confessionnelles, ...). Il s'impose qu'il y ait une solidarité nationale des femmes pour faire valoir leurs priorités afin que

Ag

ces femmes solidaires s'imposent sur n'importe quelle stratégie politique et dynamique de paix entreprise dans le pays.

- A.1.2.: Aider les femmes leaders à plaider pour la mise en œuvre de l'agenda national et la feuille de route des femmes, des recommandations sur la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimnation à l'Egard de la Femme (CEDEF) et le Plan d'action national révisé 2017-2021 sur la Résolution 1325 et pour renforcer la solidarité nationale des femmes pour la paix et la sécurité. Il s'agit d'organiser des ateliers de plaidoyer sur ces documents et d'en assurer une large diffusion. Cette activité permet d'assurer un lien fonctionnel entre les outils importants existants avec l'agenda national des femmes afin qu'il y ait toujours une cohésion entre ces outils et une base de plaidoyer logique en faveur de l'agenda.
- A.1.3. Appui au Réseau des femmes actrices de paix et de dialogue ainsi qu'à l'opérationnalisation d'un cadre de liaison et de concertation des initiatives communautaires du RFAPD et des initiatives au niveau national. L'activité consiste en la prise en charge du Réseau des médiatrices en orientant celle-ci vers des initiatives conjointes entre les médiatrices, les femmes leaders au niveau national et par rapport aux résultats de la participation. Il s'agit de mener des actions interactives entre ces deux groupes : rencontres, initiatives de plaidoyer sur des thématiques identifiées dans la communauté, de mobilisation des femmes derrière les priorités contenues dans l'agenda national, d'assurer la communication du Réseau à travers les OSC partenaires de mise en œuvre du RFAPD, d'organiser des cadres de rencontre pour débattre de certaines préoccupations/thématiques identifiées, etc.
- A.1.4. Organisation d'une visite de solidarité africaine avec les femmes burundaises et d'une mission pour femmes venues du Burundi et celles de la diaspora pour des échanges d'expériences avec les autres femmes leaders africaines et pour des échanges sur les stratégies de plaidoyer en vue d'une plus grande participation des femmes. Il sera question d'organiser 1 mission de solidarité africaine au Burundi et d'une visite d'échanges d'expériences ou rencontre entre les femmes venues du Burundi et celles de la diaspora sous les auspices de femmes leaders africaines.

Cette activité s'inspire de celles déjà organisées dont la rencontre d'Addis-Abeba (13 au 15 juin 2017) qui a permis de poser les premiers jalons de rencontre des femmes venues du pays et celles de la diaspora en vue d'analyser la crise burundaise et de dégager une vision commune d'un Burundi souhaité par les femmes (il en est sorti une feuille de route des femmes et une déclaration sur le Burundi que veulent les femmes). La rencontre a été facilitée par les membres de FEMWISE de l'Union Africaine (Mme Catherine Panza, ancienne présidente de la République Centrafricaine, et Mme Specioza Kazibwe, ancienne vice-présidente de l'Ouganda).

La visite de solidarité est une recommandation issue de cette rencontre d'Addis-Abeba. Elle vise à renforcer la solidarité des femmes burundaises dans leur contribution à la recherche de la paix au Burundi ; à faire le plaidoyer auprès de hautes autorités burundaise sur la prise en compte de l'agenda national et de la feuille de route dans les dynamiques de paix et de réforme en cours au Burundi ; à renforcer les capacités des femmes burundaises sur les aspects opérationnels et techniques de la construction et de consolidation de leur solidarité et de leur cohésion ; etc.

La rencontre entre les femmes venues du Burundi et celles de la diaspora vise à renforcer l'adhésion des femmes extérieures à l'agenda national des femmes, d'échanger sur les voies et moyens à utiliser par les femmes en vue d'accélérer l'appropriation de l'agenda national et de la feuille de route et de leur mise en œuvre, de partager l'expérience des autres femmes leaders africaines, etc.

D

Activité 2 : Appui aux initiatives de plaidoyer en faveur des femmes leaders auprès des acteurs clés tant nationaux qu'internationaux en vue de la prise en compte de l'agenda national et de la feuille de route des femmes.

Il s'agit d'un financement pour quelques voyages des femmes leaders et experts participant à certains fora (réunions et conférences de l'EAC, de l'UA, des agences des Nations Unies, etc) pour faire le plaidoyer ainsi que pour l'acquisition de plus d'expertise dans le domaine de la paix et sécurité en participant à certains séminaires et conférences. Il sera organisé des formations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en vue de disposer des expertises en matière de plaidoyer et des questions de paix et sécurité au sein des femmes leaders et des intervenants dans la mise en œuvre des projets sur la paix et sécurité.

Activité 3 : Appui à la mobilisation des femmes leaders à la base, spécialement les femmes médiatrices pour qu'elles entrainent toutes les femmes à s'approprier l'Agenda national et la feuille de route des femmes et à les partager grâce à une communication adéquate.

A3.1.: Renforcement des capacités des leaders nationaux et provinciaux du FNF et des médiatrices du RFAPD

Le FNF étant un des principaux partenaires d'ONUFEMMES (elle l'a toujours accompagnée), il sera nécessaire de renforcer ses leaders afin qu'elles puissent participer au suivi et à la mise en œuvre des priorités des femmes. Les médiatrices du RFAPD ont besoin d'un renforcement par rapport son état, 3 ans près afin de le pérenniser.

A3.2.: Organisation des journées communales d'échange entre l'administration locale et les médiatrices. L'activité consiste en une rencontre pendant une journée entre les acteurs publics locaux (administration, élus locaux, acteurs de la société civile, etc,) en vue de renforcer la collaboration entre eux dans l'appropriation de l'agenda national et la feuille de route des femmes et dans leur mise en œuvre au niveau communautaire dans une dynamique de consolider la paix dans les communautés. Elle consiste aussi en débats sur la collaboration dans la résolution des conflits et dans l'organisation des échanges-débats initiés par les femmes médiatrices du Réseau. L'activité permettra de contribuer à pérenniser le réseau des femmes actrices de paix et de dialogue par le renforcement de la collaboration entre le Réseau et tous les autres acteurs locaux dont l'administration locale ainsi que l'appropriation par les acteurs locaux de l'agenda national et la feuille de route.

A3.3.: Appui aux partenaires et à l'accompagnement de mise en œuvre des activités.

ONUFEMMES en collaboration avec son partenaire gouvernemental qu'est le Ministère de l'intérieur et de la formation patriotique ainsi qu'avec d'autres partenaires étatiques, sera impliquée dans l'accompagnement de la mise en œuvre et dans l'appui aux différents partenaires de mise en œuvre. Il s'agit de la prise en charge des missions de suivi du projet et de pilotage stratégique du RFAPD.

Activité 4 : Appui à la communication sur la mise en œuvre du projet

C'est une activité d'accompagnement de tout le processus de mise en œuvre du projet dans toutes ses étapes.

Les activités y relatives portent sur l'accompagnement médiatiques de la mise en œuvre du projet, la réalisation des outils de communication (affiches, outils audio-visuels, brochures, publications sur le web, livrets, rapports reproduits, gadgets publicitaires, etc); spots publicitaires, émissions radio et télévision, jeux de rôles, publireportages, etc. Bref, ce sont des activités de visibilité qui contribuent à l'atteinte rapide des résultats.

a) Budget révisé

Tableau 1 : Projet d'activité budgétaire indicatif

Résultat/nu méro du produit	Nom du produit	RUNO(s)	Budget du produit	Commentaires (c.à.d. sur la justification concernant les types d'apports fournis ou le budget)
des femmes r	es conflits communautaires (tensions pol nmes, etc) sont fortement réduits grâce à nédiatrices reconnues dans leurs commun	L'action d'un réseau	de communi ı d'acteurs à	agtion violences (last 1 C)
Produit 1.3	Les parties prenantes aux négociations bénéficient des conclusions des rencontres organisées par les femmes à tous les niveaux et de l'appui de ces dernières pour orienter le processus politique vers une paix durable.	ONUFEMMES		Le détail est décrit dans les lignes qui suivent sur les sous- activités
Activité 1.	Renforcement des capacités des femmes leaders en plaidoyer participatif pour qu'elles portent haut et à tous les niveaux le message des femmes issu des conclusions des différentes des rencontres organisées par les femmes, en vue d'influencer les dynamiques de paix et de reconstruction nationale	ONUFEMMES		Le détail est décrit dans les lignes qui suivent sur les sous- activités
	A.1.1.: Organisation de retraites des femmes leaders sur les stratégies de consolidation de la solidarité entre les femmes en vue de réaliser un plaidoyer de qualité pour influencer les dynamiques de paix et la participation de la femme	ONUFEMMES	50 000	C'est dans le but de consolider la solidarité des femmes de l'intérieur sur les priorités des femmes que 1 retraite nationale est envisagée en provinces et 4 retraites au niveau provincial. Elles regrouperaient chacune 40 femmes de divers horizons en termes de sensibilités (politiques, confessionnelles,).
	A.1.2.: Aider les femmes leaders à plaider pour la mise en œuvre de l'agenda national et la feuille de route des femmes, des recommandations sur la CEDAW et le Plan d'action national révisé 2017-2021 sur la Résolution 1325 et pour renforcer la solidarité nationale des femmes pour la paix et la sécurité.	ONUFEMMES	45 000	Il s'agit d'organiser des ateliers de plaidoyer sur ces documents et d'en assurer une large diffusion, notamment le Plan d'action national révisé 2017- 2021 sur la Résolution 1325.
	A1. 3. Appui au Réseau des femmes actrices de paix et de dialogue ainsi qu'à l'opérationnalisation d'un cadre de liaison et de concertation des	ONUFEMMES	80 000	L'activité consiste en la prise en charge du Réseau des médiatrices en orientant celle-ci vers des initiatives conjointes



	initiatives communautaires du RFAPD et des initiatives au niveau national.			entre les médiatrices, les femmes leaders au niveau national et par rapport aux résultats de la participation. Il s'agit de mener des actions interactives entre ces deux groupes : rencontres, initiatives de plaidoyer sur des thématiques identifiées dans la communauté, de mobilisation des femmes derrière les priorités contenues dans l'agenda national et la feuille de route, d'assurer le fonctionnement du Réseau à travers les OSC partenaires de
	A.1.4. Organisation d'une visite de	ONUFEMMES	100.000	mise en œuvre du RFAPD, d'organiser des cadres de rencontre pour débattre de certaines préoccupations/thématiques identifiées, etc.
	solidarité africaine avec les femmes burundaises et d'une mission pour femmes venues du Burundi et celles de la diaspora pour des échanges d'expériences avec les autres femmes leaders africaines et pour des échanges sur les stratégies de plaidoyer en vue d'une plus grande participation des femmes.	ONUFEMMES	100 000	Il sera question d'organiser l mission de solidarité africaine au Burundi et d'une visite d'échanges d'expériences ou rencontre entre les femmes venues du Burundi et celles de la diaspora sous les auspices de femmes leaders africaines
Activité 2	Appui aux initiatives de plaidoyer en faveur des femmes leaders auprès des acteurs clés tant nationaux qu'internationaux en vue de la prise en compte de l'agenda national et de la feuille de route des femmes.	ONUFEMMES	40 000	Il s'agit d'un financement pour quelques voyages des femmes leaders et experts participant à certains fora (réunions et conférences de l'EAC, de l'UA, des agences des Nations Unies, etc) pour faire le plaidoyer ainsi que pour l'acquisition de plus d'expertise dans le domaine de la paix et sécurité en participant à certains séminaires et conférences.
Activité 3	Appui à la mobilisation des femmes leaders à la base, spécialement les femmes médiatrices pour qu'elles entrainent toutes les femmes à s'approprier l'Agenda national et la feuille de route des femmes et à les	ONUFEMMES		

	partager grâce à une communication adéquate:	on		
	A3.1.: Renforcement des capacités de leaders nationaux et provinciaux d FNF et des médiatrices du RFAPD	lu	S 90 000	Le FNF étant un des principau partenaires d'ONUFEMME (elle l'a toujours accompagnée il sera nécessaire de renforce ses leaders afin qu'elles puissen participer au suivi et à la mise en œuvre des priorités des femmes Les médiatrices du RFAPD on besoin d'un renforcement parapport à son état, 3 ans près afin de le pérenniser.
	A3.2.: Organisation des journées communales d'échange entre l'administration locale et les médiatrices.	е	70 000	L'activité consiste en une rencontre pendant une journée entre les acteurs publics locaux (administration, élus locaux, acteurs de la société civile, etc), en vue de renforcer la collaboration entre eux dans l'appropriation de l'agenda national et la feuille de route des femmes et dans leur mise en œuvre au niveau communautaire dans une dynamique de consolider la paix dans les communautés. Elle consiste aussi en débats sur la collaboration dans la résolution des conflits et dans l'organisation des échanges-débats initiés par les femmes médiatrices du Réseau
	A3.3.: Appui aux partenaires et à l'accompagnement de mise en œuvre des activités	ONUFEMMES	60 000	Frais pour les actions d'accompagnement par ONUFEMMES et les partenaires non étatiques et étatiques
Activité 4	Appui à la communication sur la mise en œuvre du projet	ONUFEMMES	65 000	Les activités y relatives portent sur l'accompagnement médiatiques de la mise en œuvre du projet, la réalisation des outils de communication (affiches, outils audio-visuels, brochures, publications sur le web, livrets, rapports reproduits, gadgets publicitaires, etc); spots publicitaires, émissions radio et



		télévision, jeux de rôles, publireportages, etc.
TOTAL	600 000	

Tableau 2 : Projet de budget par catégories de dépense de l'ONU par RUNO

Catégories de dépense	Budget d'origine (après 1ère révision)	Augmentation proposée	Nouveau budget proposé
1. Personnel et autres employés	84 000	60 000	144000
2. Fournitures, produits de base, matériels	23 000	13 000	36 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	4 000	00	4 000
4. Services contractuels	981 690	345748	1327438
5. Frais de déplacement	6805	130 000	136 805
6. Transferts et subventions aux homologues	00	00	0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	22 000,61	12 000	34 000,61
Sous-total	1121495,61	560748	1 682243
8. Coûts indirects*	78 504,39	39252	117 757
TOTAL	1 200 000	600 000	1 800 000

a) Capacité des nouvelles RUNOs et des nouveaux partenaires d'exécution :

CIRGL et Union Africaine pour leur rôle dans le processus de paix au Burundi et dans l'organisation des femmes dans la sous-région en vue du renforcement des capacités de plaidoyer des femmes leaders burundaises. Les autres organisations étaient ACCORD, AGB et DUSHIREHAMWE. Elles étaient à l'œuvre à travers la mise en œuvre du Réseau des femmes actrices de paix et de dialogue et du projet de participation des femmes aux dialogue.

I. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Le Peace and Security Specialist sera chargé de la coordination globale du projet dans tous ses aspects (coordination stratégique et opérationnelle, rapportage, etc.). Le suivi au quotidien sera assuré par le Coordinateur national du projet Réseau des femmes actrices de paix et de dialogue (RFAPD) aidé par un assistant au programme. Un lien sera construit entre les initiatives menées au niveau local, national et sous régional afin d'assurer une pleine participation des femmes au dialogue à tous les niveaux.

b) Gestion des risques :

Po

Tableau 3 -

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Les femmes leaders participants aux différents fora de plaidoyer pour la prise en compte de l'agenda national et de la feuille de route ne parviennent pas à transcender les clivages politiques et idéologiques	Faible	Haute	Continuer la sensibilisation des femmes leaders sur l'agenda des femmes. S'appuyer sur les expériences d'ailleurs à travers les visites de haut niveau
Difficultés de concilier les préoccupations de la communauté et celles de la classe politique	Moyenne	Haute	Renforcer le RFAPD pour qu'il contribue au plaidoyer y relatif
Blocage du processus de dialogue	Moyenne	Haute	Renforcer l'organisation d'initiatives alternatives de rencontres entre acteurs parties prenantes au processus pour booster le processus dans des moments critiques.
Opposition ouverte des hommes à la participation des femmes au dialogue politique en tant qu'entité autonome	Moyenne	Haute	Renforcer le plaidoyer auprès de la facilitation

c) Suivi et évaluation :

Il sera assuré un suivi serré de la mise en œuvre du projet par les partenaires : participation aux différentes phases de dialogues organisées, rencontres régulières avec les partenaires de mise en œuvre pour ajuster constamment la mise en œuvre au contexte, échanges par tous les moyens de communication afin de s'assurer de la mise en œuvre du projet. Le Peace and security specialist assurera la coordination des activités de suivi et évaluation ainsi que de rapportage.

d) Dispositions administratives (langage normalisé): (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁴ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des

B

 $^{^4\} Disponible\ \grave{a}\ l'adresse\ suivante: http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA, -10.30.2008, docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA, -10.30.2008, docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-role-o$

Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre le 15 novembre;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;

D

 Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).



Annexe B: Cadre de résultats du projet PRF

participation des femmes, alors elles seront en mesure d'élever leur statut dans la société, de faire entendre leur voix et de prendre des décisions en faveur de la prévention et Théorie de changement en bref: Si les capacités des femmes, l'environnement institutionnel et leur place dans le dialogue national sont renforcés en vue d'une meilleure Activité 1.1.1: Former à la Etapes Année 4 Année 3 Année 2 Année 1 Etat d'avancée partenariats pour 18 points focaux Fonctionnement qui agissent en d'un réseau de médiatrices et 516 femmes conflits avec résoudre les prévenir et saccès prévention des conflits qui ne sont pas coordonnés. - Existence d'acteurs actifs dans le domaine de la Un réseau de femmes fonctionnel, pérenne engagé dans la prévention et la résolution des conflits Indicateurs Cohésion sociale accrue Dates du projet: Décembre 2014-Juin 2018 Niveau de référence: Reprise de dialogue communautaires. résolution des conflits à long terme. Indicateur: Indicateur Cible: Nom du pays: Burundi Les de Produit 1.1: Un les communautaires électorales faites de de réduits etc.) d'acteurs à tous par Effets/ Produits grâce à l'action réseau niveaux communication, communautés. Effets 1: médiatrices reconnues problèmes politiques, (tensions violences femmes, conflits femmes partant action contre d'un sont les

And the second

prévention et résolution des conflits et mettre en place dans l'ensemble du pays un réseau d'acteurs à tous les niveaux pour prévenir et résoudre les conflits	place une stratégie de communication nationale pour le réseau de femmes médiatrices.	Activité 1.2.1: Organisation dans toutes les provinces et en Mairie Bujumbura de rencontres sur les préoccupations des communautés et mise en ceuvre des recommandations formulée Activité 1.2.2: Diffusion de messages pour la paix et le dialogue à travers des radios écoutées au niveau communautaire	Activité 1.2.3: Appui à la mise en œuvre de projets mobilisant les jeunes pour la paix et la cohésion sociale
Niv Cib	e - Au moins une initiative en faveur de la paix par médiatrice par mois.	Nombre d'initiatives résultant des dialogues et des actions de jeunes qui amènent un changement pour la paix et la cohésion sociale Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 5 initiatives	
2 0 5	consolidation de	Produit 1.2. Des rencontres autour des préoccupations des communautés sont facilitées par les femmes, au niveau provincial et en Mairie de Bujumbura et font progresser la paix et la cohésion sociale.	V.

parties prenantes	Recommandations/propositions faites par les		Activité 1.3.1: Mise en place
aux négociations			d'un groupe consultatif de
	Viveau de référence : Faihle prise en comme de		remmes aupres des parties prenantes aux négociations
rencontres	préoccupations des femmes		
organisées par les			
femmes à tous les	200		
niveaux et de	1000		
l'appui de ces			Activité 1.3.2: Organisation
dernières pour	Indicateur 1.3.2:		d'une plateforme de rencontre
orienter le	Niveau de participation des femmes leaders à 12		entre les femmes au niveau
processus	table des négociations		régional pour l'organisation de
politique vers une	Ningan do wolonomo 10 c		leur participation an processus
paix durable.	Cible: Au moins 30%		de paix
nsı	Nouveaux indicateurs du produit :		
an me and		Il existe déià des	Organisation de des retraites
produit 1.3	Indicateur 1.3.3: Nombre de femmes participant à	cadres de	des femmes leaders au niveau
	des cadres de plaidoyer	dialogue	
	Niveau de référence :	Interieur et extérieur et des	Sur les instruments de
		outils de	
	- Existence de groupes de femmes dans le plaidoyer	plaidoyer sur	renforcement des capacités des
	et la mobilisation	lesquels il faut	femmes élues et leaders dans
	- Existence de groupes de femmes ayant déjà	mobiliser les	l'administration, création d'un
	participe dans des cadres de plaidoyer de haut	femmes en vue	centre de femmes pour la paix,
	niveau tant au Burundi qu'à l'extérieur	d'un plaidoyer	
	- Existence des outils de plaidoyer, de	fort. Les outils	
	communication et de mobilisation	de plaidoyer	
		dont l'agenda	Missions de solidarités des

ur 1.3.4: Nombre de femmes leaders à la orcées et fonctionnelles e référence : au de 534 médiatrices et leurs ngements de 14 000 femmes membres des ux de Base Collinaires (NBC) ainsi que le	des femmes ont été réalisés dans la première extension et ont besoin d'être partagés au grand public et servir de plaidoyer à tous les niveaux dans l'esprit de la Résolution 1325 du CSNU. Le Réseau des femmes actrices de paix et de dialogue (RFAPD) est opérationnel depuis 3 ans et est en phase	du Burundi et celles de la diaspora pour des échanges d'expériences avec les autres femmes leaders africaines, etc. Appui au RFAPD et au FNF pour qu'il y ait appropriation de l'Agenda et de la feuille de route des femmes. Renforcement des NBC
r s r		

		haut niveau	
s les ions ions les e e e e e e e e e e e e e e e e e		36% à l'Assemblée Nationale, 39% au Sénat, 32% au niveau communal, collinaire (donnée pas encore disponible)	
Produit 2.1:	Indi		A 245 31 1 2
L'espace	 Existence du document de stratégie de plaidoyer 		Activité 2.1.1 : Appuyer des
politique est	 Nombre d'initiatives favorisant la participation 		organisations de la société
élargi pour une	des femmes prises par les acteurs institutionnels		oer et met
participation	et politiques ciblés (plan d'action, loi, règlement		en place une stratégie de
accrue des	intérieur, etc.)		plaidoyer en faveur de la
femmes à travers	Niveau de référence:		promotion et la protection des
la mise en œuvre	- Quota d'au moins 30% prévu par la Constitution		droits des femmes.
d'une stratégie de	pour la participation de la femme au Parlement,		Activité 212 Ammisser 125
plaidoyer auprès	au Gouvernement et dans les Conseils		OCS 3 mener un relaidover en
du Parlement, du	communaux.		rapport avec le cuivi des
Gouvernement,	Rien n'est prévu pour les autres niveaux.		
l'administration	partis politiques à garantir une égale		politiques pour la
locale et des	participation des femmes.		représentation égale et
partis politiques.	- Existence d'engagement des partis politiques		transparente des femmes
	pour améliorer la participation de la femme		

	Cible:
	- Au moins 50% des neuf catégories
	d'engagements pris par les partis politiques sont
	mis en œuvre
	- Des membres du Parlement, au moins 3
	ministères, et des membres de l'administration
	publique sont sensibilisés par la campagne de
	plaidoyer pour les droits des femmes
Produit 2.2: Les	
femmes dans les	mis en œuvre dans le
communautés et	
les femmes	canacités sont
leaders à tous les	renforcées notamment en leadershin
niveaux disposent	
des capacités	- Les élues en fin de mandat ont cufficamment
pour faire	hénéficié de renforcement des committés
dre	- Les femmes des comminants
ontri	Activité 2.2.2. Renforcer les
tongining of the	capacités des femmes éluse
errectivement	s bénéficié de
un dialogue	renforcement de capacités.
démocratique,	Cible:
serein et inclusif.	- Pourcentage de femmes nouvellement élues en
	2015 dont les capacités sont renforcées: 80% au
	niveau national, 20% au niveau communal, 15%
	au niveau collinaire
	- Femmes, hommes et jeunes dans 5 provinces
	assistant aux activités sont sensibilisés sur les
	droits et devoirs politiques des femmes
	- L'ensemble de la population écoutant les radios
	partenaires à l'heure de diffusion des sports est
	sensibilisée sur les droits et les devoirs
The state of the s	politiques des femmes dans le cadre des
	campagnes médiatiques.



		Activité 3.1.1. Appuyer la mise en place d'une plateforme de dialogue entre les femmes et hommes élus, les organisations féminines et leurs concitoyennes	Activité 3.1.2. Organiser des rencontres entre les femmes politiques de différents partis à différents niveaux pour favoriser le rapprochement entre nartis politiques.
	(Bubanza, Cibitoke, Rumonge, Bujumbura Rural et Bujumbura	es at S	sn
naicateur de résultat 3 : - Rapprochement entre élus et communauté Niveau de référence : Faibles liens entre les élus et leurs électrices Cible : Un dialogue régulier existe entre élus et électrices à tous les niveaux		Indicateur de produit 3.1 : Nombre de forums provinciaux de discussions organisés pour les femmes leaders politiques et communautaires Taux de réalisation des engagements pris par les élus participant dans les cadres de dialogue. Niveau de référence: Pas d'existence d'espaces de dialogue formels Cible:	11 espaces de dialogue animés Au moins 50% des engagements pris par les élus dans les espaces de dialogue sont réalisés
dialogue entre les acteurs politiques et leurs électrices est renforcé afin que les politiques soient plus inclusives des besoins de		espaces de - dialogue animés par les femmes permettent une redevabilité accrue des élus et / le rapprochement -	politiques.